



Mission régionale d'autorité environnementale

Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 27 février 2019

Étaient présents et ont délibéré :

- président de la séance : Étienne LEFEBVRE
- autres membres : Corinne LARRUE
Michel BADAIRE
François LEFORT

I Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

Néant

II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

- Élaboration du PLUi des Trois Provinces (18)
- Révision du SCoT du pays Beauce Gâtinais en Pithiverais (45)

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- ICPE – Modification des conditions d'exploiter – EBLV à Marboué (28)
- Parc éolien Nordex 76 à Menetou-Râtel (18)
- Parc éolien de la Remise de Réclainville à Louville-la-Chenard (28)
- Parc éolien des Evits et Josaphat à Louville-la-Chenard (28)
- Parc éolien du Bois des Fontaines à Louville-la-Chenard (28)

V Projets : avis tacites sur le dossier soumis à évaluation environnementale

Néant

VI Délégations

Néant

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,
Président de séance

Étienne LEFEBVRE